

## PROCES-VERBAL

**SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 15 novembre, à dix-huit heures, s'est réuni à la salle du Conseil en l'Hôtel de Ville, le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO, Maire.

	18 h
<b>Nombre de conseillers en exercice :</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b>	<b>24</b>
<b>Nombre de procurations :</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de conseillers absents :</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de conseillers excusés :</b>	<b>0</b>

Date de convocation : 08/11/2023

18 H 00 : Le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus.

<b>TABLEAU DE PRESENCE ET POUVOIRS</b>			
<i>Noms des conseillers</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents</i>	<i>Pouvoir à</i>
ROSSO Georges	X		
SABATINO Paul	x		
DESMATS Nicole	X		
CORTES Jeanne	x		
JAUFFRET Michel	x		
GIRAUD Chantal	X		
MONTALBAN Francis	x		
ROSSO Viviane	x		
SACOMAN Roger	X		
DEQUIVRE Claude	x		
CASABURI Francine	x		
MAISONNEUVE Régis	x		
SOLE Jean-Pierre		x	ROSSO Georges
FERNANDEZ Danielle		x	SABATINO Paul
SALAS Aline		x	ROSSO Viviane
MARTINEZ Véronique	X		
JUAN Annie		x	CORTES Jeanne
BONNET Marie-Claude	x		
COSTE Raymonde	x		
BARTOLI Michel	x		
FIORI Frédéric	x		
LILLO Sabine	X		
MISSIMILLY Laurent	x		
GUEVARA David	x		
LAVAL Jacques	X		
MAZADE Alain	x		
CANGELOSI Laëtitia	X		
GROBEL Pierre	X		
GUIDI Marie-Noëlle		x	DESMATS Nicole

**Monsieur le Maire** : Je vous remercie pour votre présence. Le quorum est atteint, nous pouvons commencer.

**Madame BONNET Marie-Claude** est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

### **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 septembre 2023**

**Monsieur le Maire** : Des remarques sur le procès-verbal ? Non ?

Le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des présents

### **LES DECISIONS**

Le Maire donne lecture des décisions qu'il a prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et demande à l'assistance s'il y a des remarques.

Dans la mesure où aucune remarque n'est donnée, le Maire propose d'entamer l'ordre du jour.

<b>2023/05/01</b>	<b>APPROBATION DES RAPPORTS DE LA CLECT PORTANT EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES ENTRE LA METROPOLE ET SES COMMUNES MEMBRES AU TITRE DES TRANSFERTS ET RESTITUTIONS DE COMPETENCES.</b>
-------------------	---

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), constituée de la Métropole et ses 92 communes membres a transmis les rapports sur l'évaluation des charges transférées.

**Monsieur le Maire** : Des remarques sur les rapports ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

<b>2023/05/02</b>	<b>RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.</b>
-------------------	---

Le rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est transmis chaque année.

**Monsieur le Maire** : Des remarques sur le rapport ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

<b>2023/05/03</b>	<b>RAPPORT ANNUEL METROPOLITAIN 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT</b>
-------------------	--

Le rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Ce rapport est transmis chaque année.

**Monsieur le Maire** : Des remarques sur le rapport ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2023/05/04	<b>APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION DE DETTE RECUPERABLE RELATIVE AUX COMPETENCES TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2022 ENTRE LA COMMUNE DU ROVE ET LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE</b>
------------	---

Il convient de se prononcer sur l'avenant à la convention de dette récupérable initiale pour tenir compte des compétences transférées.

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je sou mets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie

2023/05/05	<b>APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE AVEC LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE POUR LES OPERATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC</b>
------------	--

La commune souhaitait conserver la compétence en matière d'éclairage public pour intervenir au plus vite dans l'intérêt des habitants.

Les travaux d'éclairage public entraînent des dépenses d'investissement. Jusqu'à présent nous avons une convention pour la gestion de l'éclairage public avec la métropole qui nous permettait d'effectuer les travaux et nous faire rembourser par la suite.

Le préfet ne souhaite pas que les communes reprennent cette compétence car l'éclairage public fait parti de la voirie qui est une compétence métropolitaine.

Actuellement la métropole ne peut pas assumer cette compétence par manque de moyens, une convention va continuer d'être établie entre la commune et la Métropole.

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je sou mets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc **adopté à l'unanimité**. Je vous remercie

2023/05/06	<b>APPROBATION DE L'INSTAURATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT (ET REGULARISATION DES COMPENSATIONS TRANSITOIRES POUR L'ECLAIRAGE ENTRE 2019 ET 2022)</b>
------------	---

La commune pour le moment continue de s'occuper de l'éclairage public.

Le conseil municipal doit approuver l'instauration des attributions de compensation d'investissement pour l'éclairage.

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je sou mets aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie

2023/05/07	<b>PARTICIPATION FINANCIERE 2023 AU FONDS DE SOLIDARIE POUR LE LOGEMENT – A LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE</b>
------------	---

Le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) est un dispositif de solidarité qui permet d'apporter une aide financière individuelle aux ménages en difficulté.

Cette participation volontaire pour l'année 2023 est de 0.15 € par habitant soit un total de 786 €.

Le FSL était déjà versé au département et maintenant la métropole peut aussi le percevoir pour gérer ce dispositif de solidarité.

**Monsieur le Maire :** Est-ce qu'il y a des interventions ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/08</b>	<b>TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)</b>
-------------------	--

Pour la fréquentation du centre aéré de la commune il convient d'établir des tranches de tarifs en fonction du quotient familial en adéquation avec la Caisse d'Allocations familiales.

**Monsieur le Maire :** Est-ce qu'il y a des interventions ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/09</b>	<b>VENTE DE QUATRE PARCELLES CADASTREES SECTION AE NUMEROS 197, 198, 199 ET 202</b>
-------------------	---

La Commune du ROVE est propriétaire de quatre parcelles pour une surface totale de 1 100 m<sup>2</sup>, situées Route Départementale 568 – 13740 LE ROVE.

La commune a acheté ces parcelles 30 078 Euros et souhaite les revendre au même prix.

**Monsieur le Maire :** Est-ce qu'il y a des interventions ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/10</b>	<b>MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS</b>
-------------------	---

Des mouvements de personnel ont été effectués durant l'année 2023.  
Il appartient au conseil municipal d'acter le tableau des effectifs qui a été actualisé.

**Monsieur le Maire :** Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/11</b>	<b>RECRUTEMENT VACATAIRE ACTIVITES SPORTIVES</b>
-------------------	--

Il est proposé à l'assemblée d'avoir recours à un vacataire pour assurer l'encadrement de la baby sport et les multi-activités, en cas de besoin.

Il sera rémunéré à la vacation pour un montant de 13€ de l'heure.

Le vacataire devra être titulaire du diplôme obligatoire pour assurer cette fonction.

**Monsieur le Maire :** Est-ce qu'il y a des interventions ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/12</b>	<b>MISE EN PLACE DE LA PRESTATION D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : ALLOCATION AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPES DE MOINS DE 20 ANS (APEH)</b>
-------------------	---

La commune a la possibilité dans le cadre d'une prestation sociale d'aider les agents qui ont un enfant handicapé, âgé de moins de 20 ans et dont le taux d'incapacité est au moins égal à 50%.

PV du 15 novembre 2023

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des interventions ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/13</b>	<b>DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1 / 2023</b>
-------------------	---

Dans le budget les sommes doivent être placées dans chaque chapitres et articles concernés.

La décision modificative de crédits fait apparaître une augmentation de crédits sur le budget primitif 2023 pour un montant de 368 499 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 265 861 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 102 638 €.

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie.

<b>2023/05/14</b>	<b>OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2024</b>
-------------------	---

Le budget 2024 sera voté en début d'année.

Mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune doit continuer de fonctionner et dans l'attente de l'adoption du budget 2024, il est nécessaire d'anticiper les dépenses urgentes.

Pour pallier à cette situation, il est possible d'ouvrir au maximum un quart des crédits au budget de l'exercice.

Tout sera équilibré lors de l'adoption du budget 2024.

Les opérations concernant l'ouverture anticipée de dépenses d'investissement pour l'exercice 2024 des crédits sont détaillées dans le tableau.

**Monsieur le Maire** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Je soumetts aux voix

Contre ? Abstention ? Donc voté à l'unanimité. Je vous remercie

**Monsieur le Maire** : l'ordre du jour est épuisé. Est-ce qu'il y a des interventions ?

S'il n'y a pas d'autres interventions, je peux lever la séance. Je vous remercie pour votre participation et votre implication.

Séance levée à 18 h 35

**Le secrétaire de séance**  
BONNET Marie-Claude